

# BPCE Mutuelle

**Sélection d'un organisme  
complémentaire en cas de  
chevauchement sur son  
compte AMELI**



# Qu'est-ce que le chevauchement de mutuelle ?

- La **télétransmission** est l'échange d'informations entre votre caisse d'assurance maladie obligatoire et votre complémentaire santé. Elle permet à votre mutuelle de déclencher le remboursement de la part complémentaire automatiquement.
- **Il ne peut y avoir qu'une seule complémentaire santé connectée à la fois avec votre caisse d'assurance maladie obligatoire.**
- Si vous êtes couvert par votre mutuelle d'entreprise et celle de votre conjoint, ou en cas de résiliation de votre contrat complémentaire santé au profit d'un autre organisme, il risque d'y avoir un « chevauchement de mutuelle ». Celui-ci aura pour conséquence l'interruption des échanges automatiques et donc de vos remboursements complémentaires.
- C'est pourquoi **il est essentiel que vous indiquiez à votre caisse d'assurance maladie obligatoire avec quelle complémentaire santé doit s'effectuer la télétransmission.**

**Retrouvez ci-après la procédure à suivre  
pour choisir votre organisme complémentaire  
sur votre compte Ameli**

# Vous êtes concerné si ...

---

## 1. Vous êtes affilié au Régime général

*ne sont pas concernés les personnes affiliées à un régime partenaire (ex : MSA, SNCF, MNH, ...)*

## 2. Vous avez moins de 5 bénéficiaires concernés par le chevauchement

**Pour commencer la procédure, connectez-vous à votre compte Ameli.**

*Vous aurez besoin de votre numéro de Sécurité sociale et de votre code personnel ou de vos identifiants FranceConnect.*

# Chevauchement d'organisme complémentaire

- Dès votre connexion, vous êtes notifié que l'Assurance Maladie a détecté un conflit d'organisme complémentaire.



Cliquez sur **Sélectionner** pour basculer vers le choix de votre organisme complémentaire.

# Chevauchement d'organisme complémentaire

- Pour chaque personne concernée par un chevauchement (assuré et / ou ayant droit), les deux organismes complémentaires en conflit s'affichent à l'écran.

**Sélectionnez** l'organisme à conserver, puis cliquez sur **Valider**.

*Cette opération s'effectue d'un coup, pour toutes les personnes concernées par le chevauchement : l'assuré lui-même, et ou ses ayants droits.*

The screenshot shows the 'L'Assurance Maladie' interface. At the top, there is a navigation bar with the following links: Accueil, Mes paiements, Mes démarches, Mon espace prévention, and Mes informations. The main heading reads: 'Pour chaque bénéficiaire, choisissez l'organisme auquel vous souhaitez que soient transmis vos remboursements.' Below this, there is a user profile for Renaldo ZOVI (22/11/1974). Two insurance options are presented: 'LES MUTUELLES DE L'AIN 2' (N° adhérent\*: 4789563P, Contrat du 01/07/2018) and 'LA BALOISE ASSURANCES' (N° adhérent\*: 1458566E, Contrat du 01/01/2020). A 'Valider' button is located at the bottom of the selection area.

Accueil   Mes paiements   Mes démarches   Mon espace prévention   Mes informations

**Pour chaque bénéficiaire, choisissez l'organisme auquel vous souhaitez que soient transmis vos remboursements.**

 **Renaldo ZOVI**  
22/11/1974

**LES MUTUELLES DE L'AIN 2**  
N° adhérent\* : 4789563P  
Contrat du 01/07/2018

**LA BALOISE ASSURANCES**  
N° adhérent\* : 1458566E  
Contrat du 01/01/2020

L'autre organisme complémentaire ne sera plus visible dans votre compte ameli sous 7 jours. Pour plus d'informations, contactez votre complémentaire.

\*Le numéro d'adhérent/de contrat figure sur la carte ou l'attestation délivrée par votre organisme complémentaire.

**Valider**

# Chevauchement d'organisme complémentaire

- **Confirmez** votre choix.

Confirmer mon choix de complémentaire

Renaldo ZOVI  
22/11/1974

LA BALOISE ASSURANCES  
N° adhérent : 1458566E  
Contrat du 01/01/2020

Annuler Confirmer

- A la fin du processus, un écran vous confirme la prise en compte de votre choix.

Assurance Maladie

✓

Votre choix a bien été envoyé !

Téléchargez les relevés de paiements non transmis dans la rubrique [Mes paiements](#) et transmettez-les à votre complémentaire pour vous faire rembourser.

Retour au tableau de bord

ÊTES-VOUS SATISFAIT DE CE SERVICE ?

☹️ 😊

# Chevauchement d'un organisme complémentaire

- Vous pouvez suivre votre demande dans le menu **Mes informations**. Votre caisse s'engage à la traiter sous 7 jours.

The screenshot shows the user interface of the 'L'Assurance Maladie' website. At the top, there is a navigation bar with the following items: Accueil, Mes paiements, Mes démarches, Mon espace prévention, and Mes informations. The 'Mes informations' item is circled in red and has a red circle with the number '1' next to it. Below the navigation bar, there are two buttons: 'MES DERNIERS PAIEMENTS' and 'MES DÉMARCHES EN 2 CLICS'. To the right, there is a user profile for 'RENALDO ZOVI' with the text 'Dernière connexion le 12/03/2020 à 10:15'. Below the profile, there is another navigation bar with the same items as the top one. The 'Mes informations' item is circled in red and has a red circle with the number '2' next to it. Below this navigation bar, there is a section titled 'MES INFORMATIONS'. On the left, there is a list of users with their names and birth dates: RENALDO (22/11/1974), NOEMIE (18/05/2002), SERENA (10/10/2005), and BATISTE (29/08/2008). On the right, there is a detailed view for 'RENALDO ZOVI'. The details are as follows:

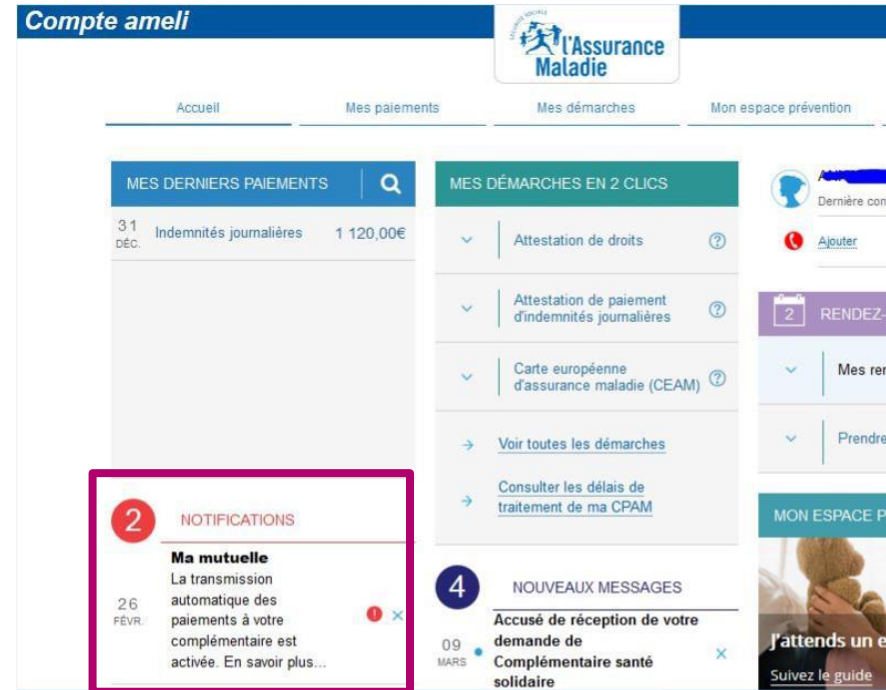
Numéro de sécurité sociale	1 74 11 71 270 102
Droits	Vos droits à l'Assurance Maladie sont ouverts.
Caisse d'assurance maladie	CPAM de l'AIN Code d'organisme 01 011 1411
Organisme complémentaire	🕒 DEMANDE EN COURS Demande faite le 12/03/2020 Votre choix de complémentaire sera traité sous 7 jours à partir de la date de la demande.
Médecin traitant	PRUDHON PHILIPPE Spécialité : Médecine générale Date de déclaration : 24/04/2008

# Chevauchement d'organisme complémentaire

- Environ 1 semaine plus tard, suite au traitement de votre demande, vous recevrez dans votre **messagerie personnelle Ameli un avis de dépôt**



Merci de ne pas répondre à cet e-mail. Pour votre sécurité, l'Assurance Maladie vous invite à ne jamais communiquer votre code confidentiel permettant l'accès à votre compte ameli. Conformément à l'article 34 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez disposer d'un droit d'accès et de modification de vos données personnelles en contactant votre caisse d'Assurance Maladie. Ce message et ses éventuelles pièces jointes peuvent contenir des informations confidentielles ou privilégiées et elles ne doivent pas être diffusées, exploitées ou copiées sans autorisation. Si vous n'êtes pas destinataire du message, merci de le détruire ainsi que toutes ses éventuelles pièces jointes. Les messages électroniques étant susceptibles d'altération, l'Assurance Maladie décline toute responsabilité si ce message a été altéré, déformé ou falsifié.



- Vous serez ensuite **notifié que la transmission des paiements à votre complémentaire santé est de nouveau effective** sur la page d'accueil de votre espace Ameli